

PECB 2007-2013
PROGRAMME ENERGIE CLIMAT BOURGOGNE

PARTICULIERS

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR DES INVESTISSEMENTS
SOLAIRE THERMIQUE

Chauffe-eau solaire individuel CESI

Système solaire combiné COMBI

NOM du demandeur de l'aide :

ADRESSE : N°..... Rue :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE : COURRIEL :

PIECES A JOINDRE **OBLIGATOIREMENT** A LA PRESENTE DEMANDE POUR QU'ELLE
SOIT RECEVABLE :

- Fiche d'installation CESI ou COMBI ;
- **Deux devis détaillés contradictoires (de deux entreprises différentes) en précisant le devis retenu signé par le demandeur et l'installateur QUALISOL (pour connaître les installateurs certifiés Qualisol, consulter le site www.qualisol.org ou contacter le centre de gestion des appellations Qualit'EnR au 0826.621.621) ;**
- **Copie complète de la déclaration de travaux (maison existante) ou de la demande de permis de construire (maison neuve, extension...) incluant les capteurs solaires** selon les articles L 422-2 et L421-1 en vigueur du code de l'urbanisme. **Le numéro justifiant le dépôt en mairie est exigé.** Le récépissé seul ne suffit pas ;
- **Domiciliation bancaire (RIB ou RIP) du demandeur de l'aide.**

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné,.....

- sollicite pour le programme décrit dans le devis ci-joint une aide financière ;
- certifie l'exactitude de tous les renseignements ci-dessus ;
- certifie que le programme de travaux décrit dans le devis ci-joint n'a reçu aucun commencement d'exécution ;
- **m'engage à ne pas commencer l'exécution du projet avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet (date du courrier accusant réception du dossier complet) ;**
- m'engage à ce que les travaux correspondants ne soient pas valorisés en certificats d'économie d'énergie par un tiers autre que le Conseil régional ou tout organisme désigné par lui, et en conséquence à ne signer aucun document en lien avec ce dispositif pour les travaux faisant l'objet de la présente demande d'aide ;
- reconnaît que le Conseil régional de Bourgogne peut s'assurer de la conformité de la réalisation avec son objectif initial par des contrôles sur place organisés par ses services ou avec l'aide des services déconcentrés de l'Etat.

Signature

Fait à , le

Demande à adresser en 2 exemplaires originaux à :

Monsieur le Président
Conseil régional de Bourgogne
17 Bd de la Trémouille
BP 1602
21035 DIJON CEDEX

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à faciliter l'instruction des dossiers et établir un suivi de la politique d'aide au développement des énergies renouvelables ; les destinataires des données sont les personnes en charge de la gestion des dossiers au sein de la Direction de l'Environnement et du Développement Durable (instruction, mandatement, réclamations).

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous voulez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Direction de l'Environnement et du Développement Durable.

"Il vous est rappelé que, lors de vos obligations déclaratives de revenus, vous devrez tenir compte du montant de cette subvention qui viendra minorer la base du crédit d'impôts (article 200 quater du code général des impôts, instruction fiscale publiée au bulletin officiel des impôts sous la référence 5B-17-07 N°88 du 11 juillet 2007)."

RECOMMANDATIONS :

1. SE FAIRE CONSEILLER :

ESPACES INFO→ENERGIE de Bourgogne (conseils gratuits et indépendants sur l'énergie)
Numéro Azur : **0 810 060 050**

2. CONSULTER PLUSIEURS INSTALLATEURS

Les prix sont très variables, comparer les prix en sollicitant plusieurs professionnels.

3. PARAMETRES A VERIFIER :

Les conditions d'une installation solaire thermique performante :

- orientation **plein Sud** ($\pm 45^\circ$: Sud-ouest à Sud-est)
- **inclinaison de 45°** par rapport à l'horizontale
- absence de masque ou d'ombre portée (bâtiment voisin, cheminée, arbre...).